

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution d'avances de subventions à divers organismes et associations avant le vote du budget principal primitif pour l'année 2018

P. J. : 1 projet de délibération

Dans l'attente de l'attribution de subventions aux divers organismes et associations après le vote du budget primitif en mars 2018, il est proposé le versement d'avances à divers organismes et associations afin de pallier d'éventuelles difficultés de trésorerie préjudiciables à leur bon fonctionnement.

Afin de faciliter leur fonctionnement, il est donc proposé au conseil municipal de verser une avance de subvention aux organismes listés ci-après, à valoir sur leur subvention 2018 :

- Centre communal d'action sociale : 128.900.000 F/CFP
- Caisse des écoles : 178.450.000 F/CFP
- Nouméa Centre-Ville : 12.500.000 F/CFP

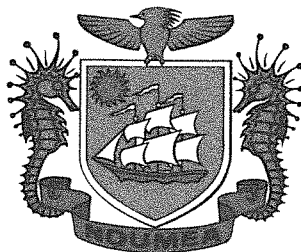
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 20 novembre 2017

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

15 DEC. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le mardi 12 DEC. à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 04.12.2017	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Christine BELLET
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Patrick SENS
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Jinezi Annie QAEZE
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE 06.12.2017	Mme	Martine LAGNEAU	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Sonia BACKES
	M.	Pierre FAIRBANK	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Mathieu OUANEMA	M.	Charles ERIC
	Mme	Janine BAJON	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Angélo PITO
	Mme	Karine DESTOURS	Mme	Dina REY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Marc MANSEL	M.	Christophe CHEVILLON
			M.	Daniel LEROUX	Mme	Laurène CASSAGNE
Nombre de présents	:	34	M.	Dominique SIMONET	M.	Gaël YANNO
			Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
Nombre de votants (10 procurations)	:	44	M.	Tristan DERYCKE	M.	Gilles UKEIWE
			Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Félicia BALLANGER
			M.	Alexandre MACHFUL	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Sabine KAGY	Mme	Francine BEYNEY
			M.	Christophe OBLED	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
			Mme	Germaine NEWEDOU		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2017/1063
attribuant des avances de subventions à divers organismes et associations avant le vote du budget primitif pour l'année 2018

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 DEC. 2017**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU les articles L263-8 et suivants du Code des Juridictions financières,

VU l'arrêté du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales du 11 décembre 2009 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes de Nouvelle-Calédonie et à leur établissements publics administratifs et à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux de Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/198 du 14 mars 2017 relative au budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/496 du 20 juin 2017 portant affectation du résultat de l'exercice 2016 du budget principal,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/645 du 8 août 2017 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/711 du 5 septembre 2017 portant décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/916 du 14 novembre 2017 portant décision modificative n° 3 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2017/811 du 20 novembre 2017,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 1^{er} décembre 2017,

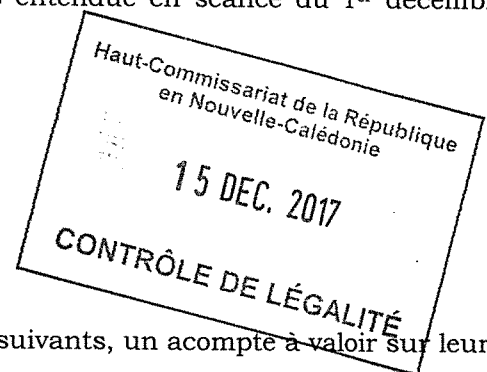
Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Est attribué aux organismes et associations suivants, un acompte à valoir sur leur subvention 2018 comme suit :

- Centre communal d'action sociale : 128.900.000 F/CFP
- Caisse des écoles : 178.450.000 F/CFP
- Nouméa Centreville : 12.500.000 F/CFP



ARTICLE 2 /

Les crédits nécessaires seront prévus dans le budget principal primitif de l'exercice 2018, au chapitre 65 «Charges de gestion courante».

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

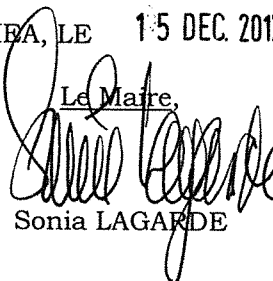
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 DEC. 2017

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 15 DEC. 2017

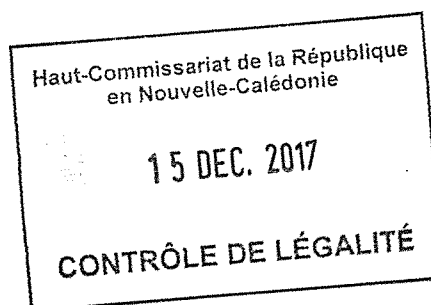
DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
AFFICHAGE	- 1

Le Maire,

Sonia LAGARDE



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 15 DEC. 2017
au Commissaire Délégué
et / ~~notifié~~ et / ~~publié~~ le 18 DEC. 2017
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,



Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances